

Bulletin Municipal 2012

Le Barrêmois



Année 2011

Le Barrêmois

Année 2011



SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE..... PAGE 3

LA VIE MUNICIPALE..... PAGE 4

- Réalisations, aménagements, projets.....Page 5-7
- Service.....Page 8
- SécuritéPage 9-11
- Evènements.....Page 12-14

LA VIE LOCALE..... PAGE 15–19

- Informations..... Page 20

LA VIE SCOLAIRE..... PAGE 21

- Sorties.....Page 22

LA VIE ASSOCIATIVE..... PAGE 23-26

ETAT CIVIL..... PAGE 27

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES..... PAGE 28

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter ce 4ème Bulletin Municipal.

En le parcourant vous découvrirez une année de vie de notre commune.

Les sujets sont aussi nombreux que variés et traduisent le plus fidèlement possible l'action de vos élus, celle du tissu associatif, sans oublier la vie scolaire.

Une nouvelle année c'est toujours l'espoir de voir les difficultés rencontrées s'éloigner. C'est aussi l'ouverture vers un avenir fait de projets et d'espérance.

Je souhaite pour cette année 2012, du bonheur, de la prospérité, de la joie, l'aboutissement de nos projets ainsi que des vôtres.

Je vous renouvelle à cette occasion l'assurance de mon engagement et celui du Conseil Municipal à défendre les intérêts de la Commune et de ses habitants, je resterai toujours disponible pour vous écouter et être attentif à vos demandes.

Imaginons 2012 ensemble



Le Maire

Jean-Louis Chabaud

LA VIE MUNICIPALE

LES VŒUX POUR 2012



Cette année encore, le Maire et son Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux, dans une salle comble. Etaient venus cordialement saluer le maire, Eliane BAREILLE, Conseillère Régionale, Serge SARDELLA, Conseiller Général des Mées, Bernard MOLLING Conseiller Général du canton de Barrême, Serge PRATO, Président de la CCMV, Gilbert SAUVAN, Maire de Castellane entre autres...

Suite au discours du Maire, nous avons partagé le verre l'amitié.

JOYEUX NOËL AUX ANCIENS

Le Maire et son Conseil Municipal ont tenu, comme chaque année, à souhaiter à leurs concitoyens qui sont entrés dans ce qu'il est convenu d'appeler : « le troisième âge » de joyeuses fêtes, avec la distribution du traditionnel colis de Noël par Claudie et Roger délégués aux livraisons.

Tradition festive et conviviale, qui reste aux fils des années, synonyme de partage et de plaisir d'offrir.



LA VIE MUNICIPALE – réalisations, aménagements, projets...

L'ATELIER BOIS

Exemple de collaboration entre la CCMV, le PAYS A3V, les COMMUNES FORESTIERES et la COMMUNE DE BARRÊME, ce projet est sur le point de voir le jour, la partie construction devrait commencer en début d'année 2012, si le temps nous est favorable. Ce nouvel Atelier Bois pourra accueillir toute l'équipe de l'ONF, ainsi que de nouveaux postes à pourvoir d'ici le 3ème trimestre 2012.



LE MUSÉE DE LA LAVANDE FINE

Après avoir accueilli une salle communale dans son bâtiment appelé à l'époque « l'entrepôt », notre ancienne distillerie de lavande va bientôt, comme vous le savez, accueillir un musée dans le quel sera retracé l'histoire de la distillerie et de sa distillation de Lavande.

Vous pourrez y voir également le fonctionnement des alambics, du matériel utilisé en ce temps et naviguer entre les différents points d'informations et d'expositions, et pour quoi ne pas faire une pause dans son espace vert pour y manger un morceau...



PLACE DES AYETS

Complètement rénovée la place des Ayets et sa nouvelle fontaine ont été inaugurées à l'occasion de l'apéritif de la Saint Jean offert par la Mairie.

Les habitants se sont montrés ravis par la réalisation de ces travaux.



PARKING SAINT ANTOINE

Un aménagement piétonnier qui a pour but d'améliorer la desserte du parking, ainsi que la mise en place de gardes corps pour la sécurité.

LA PASSERELLE

Entièrement repeinte, notre passerelle piétonnière a repris un coup de jeune.

Toutes les planches usées seront bientôt remplacées par de nouvelles planches en bois de Mélèze.

Les enfants se rendant à la cantine ainsi que les riverains, ont été les premiers dès la rentrée de septembre à apprécier le changement.



RUE DU BARRY

Aménagement sécuritaire des murs de la Rue du Barry.



PARKINGS

La Commune a fait l'acquisition de parcelles afin de réaliser des parkings supplémentaires, pour une meilleure circulation dans les rue du village.

Cette réalisation permettra un meilleur accès aux commerces, surtout pendant la période estivale, et aussi de pouvoir utiliser plus facilement les places et parking du centre du village pour les jours d'animations et de marchés.

PLACE DU CURÉ BANIS

La Place de la Petite Fontaine récemment renommée « Place du Curé Banis » en hommage à ce curé de campagne pour qui les valeurs de bonté, de charité, furent son quotidien tout au long de sa pieuse vie. En continuité des programmes de rénovation « des Placettes », sa réhabilitation sera effective en 2012.

REFECTION DU CHEMIN DE SAINT PONS ET DU PONT DE TABLE



LA VIE MUNICIPALE - Service

CANTINE SCOLAIRE—REGLEMENT**1. Inscription et paiement des repas**

Les inscriptions se font à la mairie, le tarif du repas est fixé par le fournisseur, validé par délibération du Conseil Municipal et ce pour la durée de l'année scolaire.

Le prix du repas est fixé à **3,50 €** incluant la prise en charge de l'enfant de **12h à 13h30**.

Les parents doivent prévoir l'achat à l'avance, le paiement se règle comptant.

Rappel : les enfants dont nous ne possédons pas d'inscription, ne seront pas admis à la cantine scolaire.

2. Fourniture

Fourniture de repas de déjeuner lundi, mardi, jeudi et vendredi.

3. Condition

La mairie s'engage à se conformer aux mesures d'hygiène selon la réglementation en vigueur.

4. Absence

Toute absence signalée le matin **avant 9h00** à la mairie, donnera droit à un report du repas, dépassé cet horaire il sera perdu.



LA VIE MUNICIPALE - Sécurité

DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Les objectifs du débroussaillage :

- Il réduit l'intensité et limite la propagation du feu.
- Il protège les forêts et les biens
- Il sécurise et facilite l'intervention des pompiers.
- Il limite les risques d'incendie provenant des zones habitées.

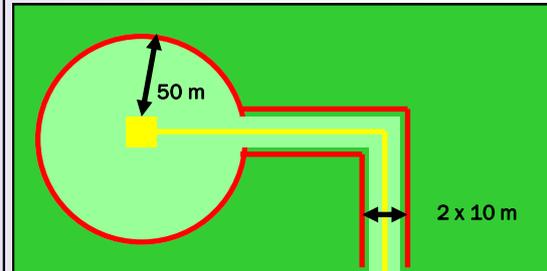
Application :

Dans les espaces naturels sensibles et dans une zone de 200 m entourant ceux-ci, les propriétaires ou leurs ayants-droit ont l'obligation d'effectuer les travaux de

débroussaillage et de maintien en état débroussaillé, de manière suivante : - Abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature : sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès : sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie.

- Terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme.

Les travaux sont à la charge du propriétaire du terrain et de ses ayants droit.



- Voie d'accès privée
- ▭ Travaux à la charge du propriétaire x
- Zone non débroussaillée
- Zone à débroussailler

Compétences du Maire :

- Courrier de mise en demeure signé par le Maire, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le propriétaire a 2 mois pour réaliser les travaux.

Si la mise en demeure est restée sans effets, le Maire arrête et rend exécutoire les travaux par lettre recommandée avec accusée de réception, 10 jours avant le début des travaux. Emission d'un titre de perception pour recouvrement auprès

du propriétaire, via le Trésor Public, des frais avancés par la commune.

Infraction contraventionnelle de 4e ou 5e classe, selon type de débroussaillage attendu :

Si la mise en demeure est restée sans effets,

- Jugement du Tribunal Correctionnel : amende pouvant atteindre 30 € par mètre carré soumis à l'obligation de débroussailler.

Arrêté préfectoral n° 2004-570 du 12 mars 2004 portant réglementation de l'emploi du feu dans les Alpes de Haute Provence

EMPLOI DU FEU (Schéma)		Incinération Végétaux	P E R I O D E S			
			LIBRE	DANGEREUSE	TRES DANGEREUSE	DANGEREUSE
			16/10 au 14/03	07/03 au 14/06	15/06 au 14/09	15/09 au 15/10
COMMUNES	A RISQUES FAIBLES (Annexe II)	Sur pieds	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Dérogation	Dérogation	Dérogation
		Coupés		Déclaration	Dérogation	Déclaration
	A RISQUES FAIBLES (Annexe II)	Sur pieds	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Déclaration	Dérogation	Déclaration
		Coupés		Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Dérogation	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).
Feux de camp du 1er juin au 15 octobre				Dérogation		
Feux de la Saint Jean du 20 au 30 juin inclus exclusivement				Dérogation		

L'emploi du feu est interdit toute l'année par vent fort (>40 km/h)

PETIT RAPPEL DOCUMENT-DICRIM-

Consignes générales face à un feu de forêt

AVANT : S'organiser et anticiper

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris,
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels),
- Débroussailler,
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
 - informer les pompiers (18 ou 112 portable) le plus vite et le plus précisément possible,
 - attaquer le feu, si possible.
- Dans la nature :
 - s'éloigner dos au vent,
 - si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide,
- à pied rechercher un écran (rocher, mur...),
- ne pas sortir de votre voiture.
- Une maison bien protégée est le meilleur abri : fermer et arroser volets, portes et fenêtres,
- occulter les aérations avec des linges humides,
- rentrer les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après.

APRÈS : Respecter les consignes

- Eteindre les foyers résiduels.



Consignes générales face à une inondation

AVANT : S'organiser et anticiper

- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : albums de photos, papiers personnels, factures, les matières et les produits dangereux ou polluants,
- Amarrer les cuves, etc.
- Repérer les stationnements hors zone inondable,
- Prévoir les équipements minimums : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz,
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, événements,

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école,
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue,
- Eviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours,
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

APRÈS : Respecter les consignes

- Aérer,
- Désinfecter à l'eau de javel,
- Chauffer dès que possible,
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

Consignes individuelles de sécurité



➤ Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



➤ Montez à pied dans les étages



➤ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



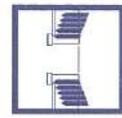
➤ Fermez le gaz et l'électricité



➤ Écoutez la radio
➤ Respectez les consignes des autorités



➤ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



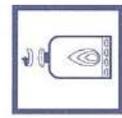
➤ Dégagez les voies d'accès et les chemins d'évacuation



➤ Rentez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



➤ Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
➤ Ne sortez pas sans ordre des autorités



➤ Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables



➤ Fermez volets, portes et fenêtres
➤ Calfeutrez avec des linges mouillés

Consignes générales face à un séisme

AVANT : S'organiser et anticiper

- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- A l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...).
- En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras, ne pas allumer de flamme.



APRÈS : Respecter les consignes

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation).

Consignes individuelles de sécurité

Pendant : À L'INTÉRIEUR



← Abritez-vous sous un meuble solide

À L'EXTÉRIEUR



← Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

Après :



- Fermez le gaz et l'électricité

À L'INTÉRIEUR



- Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- Ne prenez pas l'ascenseur

À L'EXTÉRIEUR



- Écoutez la radio
- Respectez les consignes des autorités

À L'EXTÉRIEUR



- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

Consignes générales face à un mouvement de terrain

AVANT : S'organiser et anticiper

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- En cas d'éboulement :
 - fuir latéralement, ne pas revenir sur ses pas, gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé,
 - dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.
- En cas d'effondrement :
 - à l'intérieur, dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur.
 - à l'extérieur, s'éloigner de la zone dangereuse.



APRÈS : Respecter les consignes

- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

Consignes individuelles de sécurité

En cas d'éboulement ou de chute de pierres

Pendant :

À L'INTÉRIEUR

← Abritez-vous sous un meuble solide



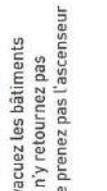
À L'EXTÉRIEUR

← Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas



À L'EXTÉRIEUR

← Ne prenez pas l'ascenseur



Après :



- Fermez le gaz et l'électricité

À L'INTÉRIEUR



- Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- Ne prenez pas l'ascenseur

À L'EXTÉRIEUR



- Écoutez la radio
- Respectez les consignes des autorités



- Respectez les consignes des autorités

En cas d'effondrement du sol

À L'INTÉRIEUR

← Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...



À L'EXTÉRIEUR

← Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas



← Respectez les consignes des autorités



LA VIE MUNICIPALE - Evénements

LE TOUR CYCLISTE DE HAUTE PROVENCE

Le tour Cycliste de Haute Provence a pris son départ de Barrême pour l'étape finale de 123 km, le **Dimanche 19 juin 2011**.

Sur la Place François Béraud, au travers du podium et des différents stands, Sébastien GALAUP de TLP, à animé le village toute cette journée.



L'arrivée des coureurs à GREOUX LES BAINS, en présence des Partenaires institutionnels et privés, de l'association du « Tour des Communautés de Communes » et Jean-Louis CHABAUD, le Maire de Barrême, s'est terminée par la remise des prix au casino, où le vainqueur a endossé le maillot Lavande.

L'association « Animation, Lavande et Patrimoine » s'est vue confier à cette occasion, l'organisation du repas par l'Association du **Tour des Communautés de Communes**. L'ensemble des convives, a apprécié le repas « sportif » proposé.

INAUGURATION EFFIGIE NAPOLEON

En présence du 1er régiment de Cheval-légers Lanciers de la Garde Impériale, Le Maire Jean-Louis CHABAUD et son Conseil Municipal ont inauguré, l'effigie de Napoléon, sur la Place Capitaine Pierre Rose, le **16 mars 2011 à 9h00**. Cette effigie réalisée par Anne FERAUD, artiste-peintre, retrace le périple de Napoléon et ses troupes de Golf Juan à Paris.



Pour clôturer cette inauguration, un déjeuner a été servi dans le hall de la Mairie. Encore un moment convivial autour de viennoiseries et de boissons chaudes, partagé avec les élus et la population.

INAUGURATION VOIE IMPÉRIALE

Le cheminement historique, a donné lieu à la création d'un itinéraire de randonnée thématique, balisé.

Cet itinéraire unique en France, notre voie impériale permet, indépendamment de sa grande sœur la Route Napoléon, (Remarquable travail accompli par l'ANERN), de nous faire redécouvrir les fabuleux paysages qu'elle sillonne, jonchés de remarquables patrimoines qui les composent.



Au fil de ces 52 km de bonheur, que vous soyez randonneurs, cavaliers, vététistes ou adeptes de certains sports motorisés, tous amoureux de la nature et des grands espaces, dans le respect des libertés, vous serez conquis et enivrés de toutes les merveilles qui s'offriront à vous.

Acteurs qui ont été associés, ainsi que notre commune, financièrement ou techniquement à la réalisation de ce projet : la CCMV, la CC 3 V, le soutien financier de l'Union Européenne, du Conseil Général des Alpes de Haute Provence et de la Province de nos amis Italien de CUNEO dans le cadre du programme ALCOTRA et du PIT, nouveau territoire d'itinérance.

Un Dépliant de cette randonnée (GR 406) est disponible au « Bar des Amis » à Barrême.

INTRONISATION COMMANDERIE DE LA LAVANDE

En reconnaissance des services rendus aux producteurs de nos régions et du soutien apporté à la culture de la Lavande, Le Grand Maître et le Conseil de la Commanderie de la Lavande de Haute Provence ont décerné à Jean-Louis CHABAUD, le titre de Chevalier de la Commanderie de la Lavande de Haute Provence

SALON DES MAIRES À PARIS

les 22, 23 et 24 novembre 2011 Paris - Porte de Versailles

Jean-Louis CHABAUD, s'est envolé pour la capitale, afin de participer au traditionnel Salon des Maires.

Celui-ci est le rendez-vous national qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales.

Cet évènement est l'occasion de participer à un large programme de conférences, comme par exemple ces ateliers techniques qui ont traité les enjeux majeurs des collectivités :

- L'accessibilité et le calendrier de mise en conformité, l'eau et sa gestion,
- La démarche HQE et le bâti existant, les PPP face au développement durable du territoire, le funéraire,
- le Haut et Très Haut débit au sein des stratégies d'aménagement des territoires.
- Problématiques liées au sport, vecteur de dynamique et de cohésion sociale : (équipements sportifs en Outre-mer), organisation événementielle et partenariats, montages juridiques et financiers pour les équipements.

Pour que ce salon soit le plus complet possible, une rencontre avec le Président de la République s'est déroulée au palais de l'Elysée.

LA VIE LOCALE

LA MÉDIATHÈQUE ET SES ANIMATIONS



Responsable de la Médiathèque, Fernand BLANQUET, met à votre disposition une diversité d'œuvres et des ressources collectées de livres, de documents sonores ou vidéos. Il propose un accès à un ordinateur et à internet, organise des manifestations culturelles, comme des expositions ou des rencontres avec des écrivains.

Les Horaires d'ouverture :
Lundi, Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h



Accolée à l'école, la Médiathèque offre un accès sans limite aux élèves, et aux instituteurs. L'école y réalise différents travaux, activités ou animations.

Par exemple, afin de compléter et d'illustrer les explications du programme de sécurité, la MAIF a prêté à l'École, une exposition portant sur les accidents domestiques et la sécurité, qu'on a pu observer pendant plus d'un mois à la médiathèque.



JOURNÉE HOMMAGE À AIMÉ CESAIRE (1913-2008)
2011 : ANNÉE DES OUTRE-MER



Madame la Préfète a souhaité en ce 6 avril 2011, « année des Outre-mer », associer notre village à cette manifestation nationale. Héroïque village, riche de son passé résistant animé par un authentique martiniquais, condisciple d'Aimé Césaire, le Capitaine Gérard Pierre-Rose, dit Manfred, officier de l'infanterie, chef du Maquis Fort de France.

À la médiathèque s'est déroulée une exposition bien documentée sur Aimé Césaire, écrivain et homme martiniquais, avec également des textes et des photos des cérémonies du jumelage entre Barrême et Morne Rouge en 1997 en Martinique, où la délégation Barrêmoise a eu l'immense honneur d'y rencontrer Aimé Césaire.

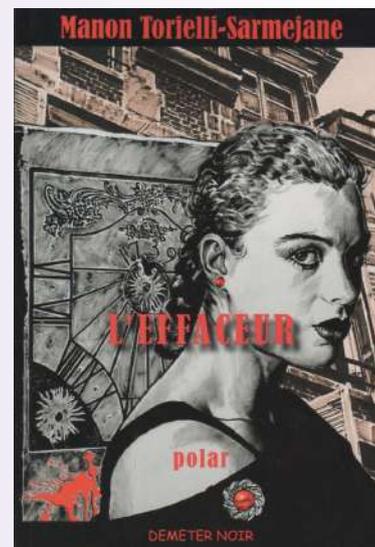
C'est tout cela qu'autour de Jean-Louis CHABAUD, et du Conseiller Général Bernard MOLLING, que Madame la Préfète Yvette MATHIEU était venue honorer, en compagnie du lieutenant-colonel THIRION, de l'Inspectrice de l'Education Nationale Rachel KAAKIL, en présence de représentants d'anciens combattants et résistants.



Les élèves de CM1 et de CM2, à cette occasion, ont été invités avec leur instituteur, Serge DA SILVA, à lire plusieurs poèmes d' Aimé Césaire.

UNE ROMANCIÈRE À BARRÊME

Mireille Torielli-Sarmejane se livre à sa passion: l'écriture. Originaire d'Aix en Provence, enseignante à Marseille, elle a écrit une dizaine de romans, nouvelles et contes. Elle se consacre actuellement à l'écriture de romans policiers dont le dernier, « L'effaceur », vient d'être publié. Amoureux du village, elle et son mari, peintre, puisent tous deux leurs inspirations de nos beaux paysages. De ce village si cher à son cœur, elle en a fait le théâtre de son dernier roman policier qu'elle vient de terminer. En attendant c'est avec plaisir que Mireille a offert son dernier titre "L'effaceur" à la médiathèque où les barrémois peuvent venir le découvrir.



RENCONTRE DU MOYEN VERDON



Conférence « à la découverte d'une gare sur la ligne des Chemins de Fer de Provence » à la salle d'exposition de fossiles de la Gare de Barrême.

LECTURE À DÉCOUVRIR

Jeudi 20 octobre à 19h00, à la médiathèque, l'Association Art et Culture Fabri de Peiresc, dans le cadre de "Lectures à découvrir", nous a donné l'occasion de "vivre" le travail au 20ème siècle.

Pour cela, deux lecteurs comédiens professionnels, nous ont fait découvrir la vision du travail par des auteurs du 20 et 21ème siècle, à travers les écrits d'Elisabeth Filhol ("la centrale", conditions de travail dans les centrales nucléaires), Marie Rouanet ("tout jardin est éden")...

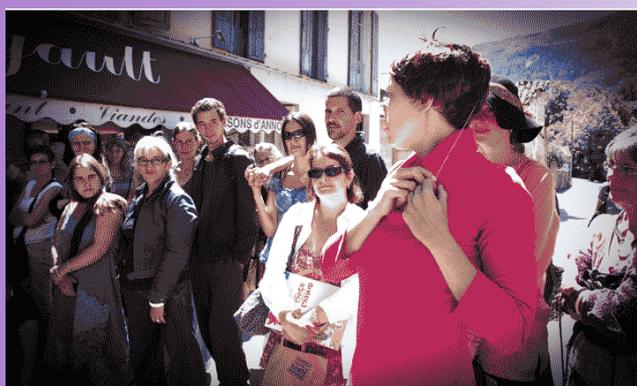
Après la lecture de ces extraits, un "grignotage", offert par Anne Lafumas au nom de l'association Fabri de Peiresc, a clôturé la soirée .

TÉLÉTHON

Comme l'année précédente, la Boulangerie Pâtisserie, « la Busquette », a organisé une vente de brioches au profit du téléthon.

Aidée par le Père Noël, ils ont récolté 720 €.

Bravo !

**ATELIER DE DANSE**

Dans le cadre de l'accueil en résidence de la « Compagnie Des Corps Parlants », par « l'association Art et Culture Fabri de Peiresc », Mathilde Monfreux (chorégraphe, interprète de la compagnie) a encadré un atelier de danse contact-improvisation gratuit:

Le mardi 6 septembre de 18h30 à 21h30 à la Salle de la distillerie. Une dizaine de personnes étaient au rendez-vous.

BARRÉMIADES

Depuis maintenant 4 ans, Marie Josée GARRON réunit 5 à 6 fois dans l'année une vingtaine de Barrémois et de Barrémoises, à son hôtel Restaurant de la Gare, pour ses célèbres **Barrémiades**.

Le cadre reposant et idyllique de la terrasse, ou celui plus intimiste de la salle, se prêtent volontiers à ces retrouvailles autour de plats mijotés par Marie Jo. Cela se termine généralement autour de parties de cartes.

Les Barrémiades sont bien ce que Marie Jo a voulu en faire: une escale appréciée sur le chemin de la vie de tous les jours.



STAGE DE ZUMBA

Animé par Isabelle PELISSIER, Professeur diplômée, le stage de zumba a été un vrai succès. Organisé par l'association **Lou Ratou Na**, Le samedi 14 mai 2011 à la salle de la Distillerie, femmes et enfants venus de tout le canton et de Saint André, se sont dépensés sur les rythmes latino toute l'après midi.

Un stage découverte, à moindre coût, qui a débouché sur des cours hebdomadaires à Saint André les Alpes.

LES ASSES SPORTIVES

L'association de gym de Barrême a laissée sa place cette année à l'association « Les Asses Sportives ».

Cette association sportive, encadrée par Anastasia, Christopher et Sébastien, proposent au jeunes et au moins jeunes, de multiples exercices en salle ou à l'extérieur tous les **dimanches de 15h00 à 18h00 à la Salle de la Distillerie**.

INAUGURATION DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE CHEZ MONSIEUR COUPLAN AU CENTRE D'ACCUEIL AU HAUT OURGEAS

L'électrification des sites isolés à partir d'énergies renouvelables constitue une alternative crédible au développement du réseau public de distribution d'électricité. Les techniques de production, très au point, présentent des avantages, tant économiques, qu'écologiques en ce qui concerne la préservation des paysages.

Les installations sont généralement "sur mesure". Sur ce site 24 batteries en ligne et 16 panneaux solaires accordent une autonomie de 7 jours sans soleil.

C'est en présence de René Massette Président du SIE, Bernard Molling Conseiller Général du Canton, Thierry Carriqué, Didier Bouilhol, Jean Louis-Chabaud maire de Barrême, Messieurs Ledannois et Leroux de l'ERDF, Thierry Durand du SIE, Mr Harinck de l'ADEME et de Mr Feint maître d'œuvre, que Mr COUPLAN a offert le verre de l'amitié.



CENTRE DE SECOURS

Après 36 interventions durant les trois mois d'été, pas question de se démobiler: **le dimanche 09 octobre 2011**, se déroulait à la caserne une journée de formation, pour nos Sapeurs Pompiers bénévoles, histoire de se familiariser encore plus avec le défibrillateur portable automatique, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Nathalie, Elodie, Thomas, Jérôme et Sébastien, sous la surveillance et avec les conseils du moniteur Gilles Mistral, tous ont effectué ces gestes qui augmentent considérablement les chances de survie des blessés.

**LA POSTE**

Après une décision unilatérale de la Direction Régionale de la poste, concernant la modification des horaires d'ouverture, nous allons nous retrouver avec des horaires inadéquats, ne permettant pas aux Barrêmois et habitants du canton, de bénéficier de ce service public comme il le nécessiterait. Monsieur le Maire, après de multiples entretiens, a pu obtenir une plage d'ouverture un peu plus appropriée.

Soit : lundi 8h30-12h30
mardi 8h30-12h20
mercredi fermé
jeudi 8h30-12h20
vendredi 8h30-12h20
samedi 8h00-12h30

Nous espérons voir une évolution positive, ne souhaitant pas se retrouver avec de nouveaux horaires réduits au minimum, ou devant une grille fermée.

LA VIE LOCALE - Informations

DÉCHETTERIE

Lundi et Mercredi : de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

AIDE À AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH RR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOYEN VERDON – TEILLON

Qui peut en bénéficier ?

- les propriétaires qui occupent leurs logements,
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un ou plusieurs logements,
- Les propriétaires qui souhaitent transformer une grange en logement locatif.

Quels types de logements ?

- le logement existant doit être achevé depuis au moins 15 ans.

Quels travaux ?

- Isolations thermique, changement des fenêtres, changement d'une chaudière, remise aux normes électriques...
- Montant minimum : 1500 € HT

PERMANENCES :

Les 1er et les 3ème lundis de chaque mois de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Barrême

Contact : Madame Claudine TOGNINI

Tel : 04-92-83-68-99

Mail : opah-ccmv@orange.fr

LA VIE SCOLAIRE

CONCOURS NATIONAL DES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE

« La Grande Guerre, vue par les enfants »

Les élèves de la classe de Serge ont gagné, le prix des Petits Artistes de la Mémoire, organisé par l'Office National des Anciens Combattants, patronné par le ministère de l'Éducation Nationale.

La remise des prix s'est déroulée le mardi 24 mai, à 14 heures à l'école. En présence de :

Monsieur le Maire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme DUMASDELAGE (conseillère pédagogique en arts visuels)

Le Général Jean-Guillaume MAAS

M. GOURIO (ONAC)

M. LABADIE (directeur des archives départementales)

Le Lieutenant-colonel THIRION

Mme Julie RUFFE-RAIMON (action culturelle 2nd degré)

Le prix du concours : une visite de la caserne de la Légion Étrangère à Aubagne, déjeuner avec les légionnaires...

Un prix bien mérité pour ces enfants et leur instituteur, ravis d'avoir participé.

**LES POÉSIADES**

C'est la fin de l'année, les élèves de l'école et leurs enseignants ont eu l'immense plaisir de présenter un petit spectacle de fin d'année aux parents d'élèves et leurs familles.

DÉPART DES CM2 POUR LA RENTRÉE EN 6ÈME

Les futurs collégiens ont reçu chacun, un livre offert par Monsieur le Maire, après midi solennisée par une réunion de tous les écoliers, à l'école Victor Hugo.

LA VIE SCOLAIRE - SORTIES

Entre le ski de fond à la colle Saint Michel et la randonnée en raquettes, l'école cette année encore, a laissé place à son activité préférée, la randonnée pédestre sur les sentiers de notre canton. De Clumanc, de Norante, ou encore de St Jean à Barrême, les petits comme les grands aiment s'y retrouver pour découvrir la nature et pique niquer tous ensemble.

Le théâtre, la musique et la culture tout au long de l'année ont aussi passionné les enfants, et ont révélé des talents cachés...



CLASSE PONEY— CYCLE 1 ET 2

Un stage d'initiation équestre avec des poneys, s'est déroulé aux Ecuries de Chambaresc.

Quatre jours de plaisirs, ont offert aux petits, un programme riche en savoir et savoir-faire.

Pour clôturer le stage, le dernier jour, les élèves ont pu pique-niquer tous ensemble aux écuries.



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

« La Saint Jean »

Pour l'ouverture de ces trois jours de fête, enfants et adultes ont participé à la traditionnelle descente aux flambeaux, qui s'est terminée par une grande farandole autour du « Feux de la Saint Jean ».

Pour clôturer la fête, le dimanche 26 juin, beaucoup de monde s'était donné rendez-vous au stade ISNARD, pour le Feu d'Artifice.



Le 4 juin, une paëlla géante, organisée dans la cour de la distillerie, a attiré de nombreuses personnes. L'ambiance très festive encourage le comité à renouveler l'expérience les années futures.

ANIMATION LAVANDE ET PATRIMOINE

Après la foire de Pâques du 25 avril, a salué le printemps et a annoncé une année d'animation, la foire aux plants a été organisée avec succès sous le soleil du **lundi de Pentecôte, le 23 mai**.

Le 16 juillet au soir, repas et bal musette. Au cours de cette soirée près de 130 personnes ont partagé les gigots d'agneaux cuits au feu de bois, par « Lulu », dans la cours de la Distillerie.

MARCHÉ DE NOËL – 19 DÉCEMBRE 2011



FÊTE DE LA LAVANDE



Le 24 juillet, un grand jour pour BARRÊME, élus, touristes et habitants du canton ont répondu présents, à cette célèbre fête, au programme : marché du terroir, animation musicale, vente des produits dérivés de la lavande, groupe folklorique « LA BELUGUE », démonstration de travaux de débardage avec un cheval, ainsi que différentes expositions, (photos sur le passé du canton, centenaire du Train des Pignes, timbres, outils et matériels anciens). Comme les années précédentes les promenades en calèche, dans le village, ont replongé les plus petits comme les plus grands, dans les temps anciens. La municipalité a distillé la lavande fine, toute la journée. Les fioles d'essence de lavande ont été mises en vente au profit de la réfection des façades et du mur d'enceinte de la Distillerie via les souscriptions de la Fondation du Patrimoine).



« Un Visiteur inhabituel » !

LOU RATOU NA

Le 18 juin, au stade de foot, a eu lieu pour la 4ème année, le spectacle de danse de fin d'année, plus de 200 personnes sont venues applaudir danseurs et danseuses ravies de présenter leur travail.

A peine la 4ème année terminée, des vacances trop vite passées, l'association « Lou Ratou Na » repart pour une 5ème année, sous la présidence de Sandra Bondon et de l'animatrice Mélanie Allio.



Cette année encore les cours de danse se dérouleront à la salle de la Distillerie.

Rançon du succès, cette année, ce seront cinquante enfants, ados, et adultes enchantés à l'idée de remettre ça, qui viendront suivre les cours de danse, afin de se dépenser, de s'exprimer, d'acquérir une confiance en soi, savoir se fondre dans un groupe et surtout se faire plaisir. Une nouvelle année débouchera naturellement sur un nouveau spectacle.

Horaires des cours de danse:

Mardi : 17h15 – 18h15 : Petits 1
18h15 – 19h15 : Moyens
19h15 – 20h15 : Adultes
Vendredi : 17h15 – 18h15 : Petits 2
18h15 – 19h15 : Prés ados
19h15 – 20h15 : Ados

Comme l'année précédente, à la demande de la Directrice de la Maison de retraite « les Carlines » de Saint André les Alpes, et encouragés par Mélanie, les enfants ont présenté leurs chorégraphies aux résidents ravis d'assister à cette animation.

Une belle et émouvante rencontre.

Goûter de Noël en musique

Afin de terminer l'année tous ensemble, l'association a organisé comme l'année précédente, un Goûter de Noël.

Le vendredi 16 décembre de 17h15 à 18h30 à la salle de la distillerie, les enfants et adultes membres de l'association venus avec leurs familles, ont pu profiter des bonbons, gâteaux et jus de fruit en musique jusqu'à l'arrivée du Père Noël, tant attendu.



Cette année l'association vous propose une nouvelle animation, « l'atelier créatif » pour les enfants à partir de 7 ans, dirigée par Delphine CHAILLAN, animatrice artistique

Le mercredi matin de 10h00 à 11h30
à la salle de la culture à Barrême

YOGA

Tous les mardis, de 10H00 à 11H30, les membres de l'association du yoga, une dizaine de personnes de Barrême et du canton, se retrouvent à la salle de la distillerie, pour une séance de yoga, sous la direction et la surveillance de Dominique, professeur diplômée. Pour ces adeptes, principalement féminines, le "cobra", la "pince" ou la "demi chandelle", n'ont plus de secrets.

Elles viennent chercher, lors de ces séances, le bien-être, la décontraction, la confiance en soi, et le plaisir de se retrouver ensemble, le tout dans une ambiance studieuse mais détendue.

Si le cœur vous en dit, vous y êtes les bienvenu(e)s.



ADMR

L'ADMR de Barrême a 24 ans. Fondée en 1977, elle a pour fonction principale d'aider les personnes âgées à rester à domicile (une cinquantaine à ce jour). Pour ce faire, 12 aides à domicile sillonnent les routes et chemins du canton.



la "Fête de la soupe de courge" lundi 31 octobre au soir.

Sept cuisinières se sont présentées au concours de soupe de courge, devant un jury qui a eu beaucoup de mal à faire son choix, après avoir goûté il a décerné le premier prix à **Madeleine Patrosso**, en présence de Monsieur Gérard DE MEESTER, président de la Fédération et de Jean-Louis CHABAUD.

Une cinquantaine de personnes se sont rendues à la salle de la culture pour y déguster, après le verre de l'amitié, les différentes recettes de soupe.

LES 3 AS

MELISSA CUP

Comme l'année précédente l'association a organisé sur notre canton une course d'endurance équestre au profit de l'association « un déficit pour Mélissa » pour les enfants atteints de myopathie, qui s'est déroulée le weekend du 06 et 07 août.

ÉTAT CIVIL

En 2011 notre commune a eu le bonheur d'enregistrer **1 naissance** :

▲ DOREL Cassandra le 03/10/2011

La joie de célébrer **2 mariages** :

▲ VIVICORSI Alexandre et NGUYEN LUU Quynh Dao le 19/03/2011

▲ DUMOLLARD Alain – ARMAND Yvonne le 11/06/2011

Le regret d'enregistrer **8 décès** :

▲ PAUL Nicole le 07/05/2011

▲ BLANC Raymond le 25/07/2011

▲ ROUBAUD Joseph le 07/01/2011

▲ OLIVIER Paul le 05/02/2011

▲ ROUSO Gracieuse le 13/08/2011

▲ POILROUX Paul le 23/08/2011

▲ COEFFET Hubert le 26/08/2011

▲ GRANET Emile le 04/09/2011





Jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 04-92-34-20-04

Fax : 04-92-34-20-06

E-mail : mairie.barreme@wanadoo.fr